



Mise à jour du plan de développement d'une Association Foncière Autorisée

RÉALISÉ PAR LE PÔLE ECONOMIE ET TERRITOIRES
Prestation individuelle, conseil suivi aux collectivités



Adapter et décliner les orientations du plan de développement en investissements et/ou actes de gestion sur des programmations annuelles ou pluriannuelles. Assurer l'animation auprès des acteurs identifiés sur le territoire.

VOS OBJECTIFS


Vous souhaitez :

- Permettre des installations agricoles et la structuration d'exploitations existantes
- Mettre en œuvre des projets agricoles, pastoraux et forestiers
- Avoir une visibilité sur plusieurs années des projets possibles sur le périmètre de l'association foncière

NOTRE SERVICE CONSEIL

Nous vous conseillons :

- Cartographie du périmètre du plan de développement mis à jour
- Documents explicatifs des opérations d'investissement et/ou des actes de gestion
- Animation des acteurs de terrain
- Assistance juridique et administrative

 Mettre à jour les projets du territoire à moyen terme



Associations foncières autorisées



2 ans



L'accompagnement technique pourra avoir lieu sur le territoire concerné ou dans les locaux de la Chambre d'Agriculture



Variable entre 10 000€ et 20 000€, Financé par l'ODARC à 100% du H.T.

Nous vous remettons sur support papier et informatique :



- Une cartographie du périmètre parcellaire et un plan de situation
- Un rapport de présentation de l'état des lieux et des perspectives de l'activité agricole du territoire



Estelle FIETTE
Conseiller en aménagement du territoire
06 15 97 37 49
estelle.fiette@haute-corse.chambagri.fr

Anna Livia MATTEI
Conseiller en aménagement du territoire
06 13 49 27 21
anna-livia.mattei@haute-corse.chambagri.fr

Jean-Marcel VINCENTI
Conseiller en aménagement du territoire
06 11 39 47 35
jean-marcel.vincenti@haute-corse.chambagri.fr

Mise à jour le 30 juin 2020

Chambre d'agriculture de Haute-Corse
15 avenue Jean Zuccarelli - CS 60215
20293 Bastia Cedex
Téléphone: 04 95 32 84 40
Fax: 04 95 32 84 49
Mail: cda2b@haute-corse.chambagri.fr
Site: www.corse.chambres-agriculture.fr

